

LE BOULEVARD
INDUSTRIEL EN
CHANTIER

Service de taxi temporaire

Pour faciliter vos déplacements durant les travaux, le CIT Laurentides vous suggère le taxi collectif.



Réservez votre départ au moins une heure à l'avance à la compagnie de taxi :

450 430-2650

Les annulations doivent aussi être transmises une heure à l'avance.

FUNCTIONNEMENT DU TAXI COLLECTIF

- Au téléphone, le client indique au répartiteur le numéro de son arrêt d'embarquement et de débarquement, puis l'heure de départ ou d'arrivée souhaitée.
- Le répartiteur confirme l'heure de l'embarquement se rapprochant le plus de la demande du client.
- Le tarif est le même que celui du transport régulier par autobus. Il peut être acquitté en espèces ou via un titre mensuel du CIT Laurentides ou de l'AMT (TRAM5 et plus). Les carnets de six passages ne sont pas valides.

L'HORAIRE

L'horaire du service de taxi temporaire sera calqué sur celui de la ligne 90 en direction de la gare de Deux-Montagnes. Du lundi au vendredi, il y aura 20 passages entre 6 h 10 et 22 h 20; le samedi, 18 passages entre 7 h 45 et 21 h 45; le dimanche, 12 passages entre 9 h et 21 h 45.

LES ARRÊTS

Emplacements sur le boulevard Industriel | Numéro d'arrêt

Embarquement

- Roy | 81314
- De la Rivère Sud | 81020
- William | 81032
- Devant le civique # 690 | 81018
- Devant le civique # 780 | 81056
- Devant le Nova Bus | 81017
- Des Promenades | 81016

Débarquement

- Gare Deux-Montagnes | 81013

Pour toute question sur le taxi collectif, consultez le cilt.qc.ca (Horaires et Trajets/Lignes taxis collectifs). Vous pouvez aussi nous contacter au 450 433-7873 ou à citl@citl.qc.ca.